



Obtenir des dommages et intérêts

Par **sweetdream**, le **09/11/2008** à **19:41**

Bonjour,

Le 24 juin 2007 après avoir pris, avec un ami, une jeune fille en auto-stop elle a portée plainte à tort contre nous pour viol en réunion sur personne vulnérable. Après une procédure longue et particulièrement éprouvante le jugement a été rendu et il y a non-lieu.

Etant donné qu'on a été innocentés nous voudrions obtenir des dommages et intérêts pour récupérer l'argent perdu pour cette procédure (1000€ pour récupérer la voiture mise sous scellé et plus de 2000€ de frais d'avocat chacun) sans parler du tort causé à nos familles respectives.

J'ai perdu ma femme à cause de cette affaire, mon travail sans parler des garde à vues très éprouvante des convocation au tribunal et du contrôle judiciaire qui m'a empêcher d'assister à l'enterement de ma tante etant donné que je ne pouvais pas sortir du département. Et je vous passe les détails !

Pourriez vous me renseigner sur comment obtenir des dommages et intérêts pour les préjudice que nous a causé cette affaire. Quelles démarche faire ? Comment cela se passe?